

Condom d'Aubrac	Domaine de compétences		
<u>Terrains constructibles</u>	<u>Logements locatifs à l'année</u>		<u>Accueil chez l'habitant</u>
<p><u>Carte communale depuis 2006.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Droit de préemption :</u> -Salgues - BE23 – BE25 – BE163 – BE165 – BE170 pour opération aménagement permettant accueil habitat et activités et BE89 pour la réalisation d'un bâtiment communal. • En 2006, il y avait 13.5542 ha de terrains constructibles sur la commune en totalité. • En 2020, il reste 8.3281 ha constructibles. <p>***A faire : Rechercher les noms des propriétaires de terrains constructibles non vendus à ce jour et en trouver la raison.</p> <p>*** A faire : Réfléchir à un argumentaire et prévoir une rencontre avec chacun des propriétaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> •Questionnaire : répertorier les freins potentiels à la vente. 	<p><u>Communaux</u></p> <p>2020 : 7 logements locatifs à l'année. Condom : 4 Salgues : 2 La Bastide : 1</p> <p>***A faire : Etat des lieux des bâtiments communaux et voir si possibilité création de logements ?</p> <p>***A faire : Réfléchir à l'achat des bâtiments pouvant être transformés en logements locatifs (logements de transition) ?</p>	<p><u>2.Privés</u></p> <p>2020 : 3 logements sur la commune. Condom : 0 Salgues : 2 La Bastide : 1 logement communal mis en location .</p> <p>***A faire : lister les maisons inhabitées par village (prioritaire) et les granges inoccupées.</p> <p>*** A faire : Réfléchir à un argumentaire et prévoir une rencontre avec chacun des propriétaires.</p>	<p><u>De quoi s'agit-il :</u> Disposer d'un carnet d'adresses de particuliers prêts à mettre à disposition une chambre libre dans leur maison dans le cadre d'une situation provisoire.</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil de jeunes. (stages, services civiques, saisonniers...) • Lien intergénérationnel. <p><u>À faire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les engagements hébergeurs/hébergés ? • Rechercher des exemples : Pornic (saisonnier), Brioude, Marciac. • Quelles conditions d'échange ? <p>:</p> <ul style="list-style-type: none"> - rémunération/service, troc, échange, ,ménage, repas, courses, horaires rentrées, sorties et espaces communs... • Repérer les personnes susceptibles d'accueillir.

Communauté de communes

Domaine de compétences

Terrains constructibles

PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

2014 : la Comcom Aubrac Laguiole lance un PLUI.

2017 : création Comcom Aubrac Carladez Viadène.

2018 : extension du PLUI sur tout le territoire.
= Oct. 2018 - Mai 2019 : **diagnostic.**

= Juin 2019 - décembre 2019 :

Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD)

= objectif du PADD à l'horizon 2030 est **de 11.000 habitants** (10.300 habitants actuellement)

= à terme, il faudrait **atteindre 820 logements** dont en moyenne :

- **65 % de réhabilitations.**
- **35% constructions nouvelles.**

Besoin en foncier pour construction nouvelle : 31 hectares. (surface moyenne parcelle 1000m²).

Actuellement, nous sommes à l'étape **ZONAGE** et **approbation de l'étape fin 2021, début 2022.**

Espaces urbanisés : zones U et AU

Espaces Agricoles : zones A

Espaces naturels et forestiers : zones N

***** A faire : Février - Mars 2021 : travail sur le carnet communal en lien avec le cabinet ATERM (Sylvie COLIDERT)**

Logements locatifs à l'année

Communaux

Privés et OPAH

2019 : lancement de l'**OPAH.**
(Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).

Opération initiée par la Comcom en collaboration avec l'**agence nationale de l'habitat (ANAH)** et destinée à agir de manière incitative sur l'habitat privé, via des financements fléchés pour ce territoire.

• **Durée :** 5 ans.

• **Objectifs :**

1. remise sur le marché des logements vacants
2. lutte contre l'habitat indigne
3. maintien à domicile des personnes âgées et handicapées.
4. lutter contre la précarité énergétique

Cibles :

Propriétaires occupants leur bien (aides sous conditions de ressource)
Propriétaires bailleurs (sans condition de ressources) désirant améliorer ou créer des logements locatifs à l'année.

***** A faire** : faire lien entre la commune et le cabinet choisi pour la partie opérationnelle de 2021 à 2026

Accueil chez l'habitant